

Milieux humides

Définition

On qualifie de milieu humide tout territoire dont le biotope et la répartition des êtres vivants sont caractérisés principalement par la présence d'eau, quelque soit son degré de salinité ou sa persistance au cours de l'année. La Convention des Nations Unies relative aux milieux humides d'importance internationale (Convention de Ramsar) définit les milieux humides comme étant constituées « de zones marécageuses, de marais, de tourbières ou de zones saturées d'eau, naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, dont les eaux sont stagnantes ou en mouvement, douces, saumâtres ou salées et qui comprennent des eaux marines dont la profondeur, à marée basse n'excède pas six mètres ». Parmi les milieux humides les plus importants, il faut mentionner les marais salants et d'eau douce, les tourbières, les marécages boisés ou recouverts de végétation, les mangroves, les lagunes, les plaines alluviales, les deltas et les estuaires. Les présentes lignes directrices ont été préparées sur la base des documents similaires des institutions internationales notamment le Groupe de la Banque mondiale et le Groupe de la Banque africaine de développement, afin d'aider la Banque et ses clients à mieux cerner les questions d'impacts environnementaux et sociaux sur les milieux humides des projets financés par la BOAD.

Atouts

1. Les milieux humides sont des espaces naturels d'une grande importance du point de vue économique et écologique. Les rôles les plus importants qu'ils jouent sont les suivants :

- **L'offre d'avantages écologiques.** Les milieux humides stimulent les précipitations locales et peuvent épurer l'eau de façon efficace et peu coûteuse (végétation palustre), constituer des aires d'agrément (chasse, pêche, navigation de plaisance), protéger contre les inondations et prévenir l'affouillement des côtes (mangroves).
- **La préservation de la diversité biologique.** Les marais salants et d'eau douce ainsi que les lagons et les estuaires sont des milieux d'une importance vitale pour de nombreuses espèces de crevettes, de poissons et d'oiseaux aquatiques qui s'y reproduisent, ou qui servent d'aires de repos lors des migrations. Tous les types de milieux humides sont susceptibles d'abriter des espèces animales ou végétales uniques.
- **L'offre de ressources.** Les milieux humides sont parmi les écosystèmes les plus productifs dans le monde. Les estuaires et les lagunes intertidales, en particulier les mangroves, constituent d'importantes aires d'alevinage pour la plupart des espèces de poissons et de crevettes qui sont plus tard capturées au large. Les eaux peu profondes représentent, en général, des lieux de pêche riches en ressources; les plaines alluviales, des aires de pâturages de grande valeur; et les forêts marécageuses, des sources de précieux bois d'œuvre.
- **fonctions sociales et culturelles.** De par leur grande qualité paysagère, les zones humides sont des lieux de détente, de découverte et de loisirs.

Il faut remarquer qu'elles jouent, en outre, un rôle déterminant du point de vue institutionnel. Les poissons, par exemple, ne respectent pas les frontières nationales ou parcourent de longues distances durant les périodes de migration. Ceci veut dire que la destruction ou la dégradation de milieux humides dans un pays peut directement influencer sur les ressources biologiques d'un autre.

2. Pourtant, et en dépit de leur importance, les milieux humides sont partout menacés par leur conversion pour l'agriculture intensive ou l'aquaculture, et par le développement industriel et les changements hydrologiques provoqués ou encore par leur dégradation due à la surexploitation.

Pertinence par rapport aux investissements de la BOAD

3. Le problème de la conservation des milieux humides concerne une grande variété de projets, tels que :
 - des projets qui modifient l'hydrologie d'un milieu humide (construction de routes ou de hauts barrages, lutte contre les inondations, abaissement du niveau des aquifères et réseaux d'irrigation ou d'alimentation en eau);
 - la conversion des milieux humides à des fins agricoles, pour des installations portuaires, des projets de navigation ou d'aquaculture (mangroves que l'on destine à la culture de crevettes);
 - des projets qui n'influent pas directement sur les milieux humides mais qui en perturbent les conditions écologiques, en y émettant des polluants, par exemple, en introduisant des espèces exotiques (projet d'aquaculture), en permettant des activités humaines qui vont bouleverser leurs conditions physiques, sans compter les projets qui contribuent à la formation de précipitations ou à l'élévation du niveau de la mer;
 - la gestion de bassins versants entreprise pour d'autres projets de nature écologique.

Principes, procédures et directives de la BOAD

4. Les procédures de la BOAD sont étayées par des mesures internationales telles que la Convention de Ramsar qui exhorte les pays membres dont ceux de

l'Afrique de l'ouest, à désigner les milieux humides d'importance présents dans leurs frontières pour que ceux-ci soient insérés dans une liste qui répertorie les régions du monde reconnues pour leurs particularités biologiques ou pour leur intérêt scientifique. Toutefois, il est fondamental de se rappeler que la plupart des milieux humides remplissent des fonctions essentielles, ceux qui sont « classés » ou de grande taille ne sont pas les seuls qu'il convient de prendre en considération lors de l'élaboration d'un projet.

Lignes directrices pour les évaluations des impacts sur l'environnement

5. Lorsqu'un projet est susceptible d'avoir une incidence sur un milieu humide, il conviendra de se poser les questions suivantes:
 - Le milieu humide fait-il partie de la liste Ramsar?
 - L'hydrologie du milieu humide va-t-elle subir des changements?
 - Le projet va-t-il être source de pollution, accroître le niveau de nutriments ou créer des perturbations physiques du milieu humide?
 - Est-il prévu de convertir l'ensemble ou une partie du milieu humide?
 - Quelle est la valeur socio-économique du milieu humide telle qu'elle sert actuellement? Quel pourrait être son rendement durable s'il était mieux géré? Que représenterait le coût de remplacement des avantages et des ressources gratuits qu'offre le milieu humide, s'il disparaissait?
 - Quelles institutions existantes sont ou seraient en mesure de gérer ou de protéger les milieux humides et quelles sont leurs capacités et leurs limitations?

- Les populations locales sont-elles désireuses et capables d'adapter leurs systèmes d'exploitation traditionnelle aux changements que pourrait entraîner le projet?

6. Il conviendra, si l'on prévoit de convertir des milieux humides à des fins agricoles, d'incorporer dans l'analyse économique les coûts d'opportunité que représenterait leur exploitation durable. Il reste que nombre d'entre eux se composent de sols dont la teneur en acide est faible et qui, par conséquent, ne se prêtent pas à des activités agricoles. Le drainage et l'exposition des terres à l'air exacerbent le taux d'acidité, surtout s'il s'agit de mangroves.

7. Il faudra modifier la conception d'un projet qui risque d'avoir une forte incidence sur des milieux humides de manière à éviter, résorber ou compenser les effets incontournables. Le projet peut inclure l'une ou les options suivantes :

- choisir d'autres emplacements pour éviter les impacts au milieu humide;
- élaborer des moyens permettant de ne pas changer les débits et les régimes hydrologiques essentiels à la conservation du milieu humide (p. ex. ouvrages de régularisation des débits, intersections routières construites sur pilotis ou chevalets plutôt que sur remblais);
- améliorer ou protéger ailleurs d'autres milieux humides en mauvais état pour compenser les pertes à l'emplacement du projet;
- créer artificiellement des milieux humides pour remplacer ceux qui ont disparu (si l'expérience montre que cette entreprise est possible pour le type de milieu humide en question);
- renforcer les institutions chargées de la gestion et de la protection des milieux humides;
- impliquer les ONG locales dans l'établissement des dispositions institutionnelles s'appliquant à la conservation des milieux humides;

DIRECTIVES OPERATIONNELLES DE LA BOAD

- encourager les mesures d'incitation et les stratégies de gestion des milieux humides à l'échelle nationale;
- exiger que la question des milieux humides soit prise en considération dans la planification nationale et locale et dans le processus de décisions en matière de législation et de son application;
- développer des programmes de sensibilisation à l'environnement qui diffuseront des connaissances montrant l'importance des milieux humides.

Le Manuel de la BOAD sur les sites naturels contient des plus amples indications destinées aux chefs de projet.